

BRÈVE INFORMATION

Les Nyonnais-e-s invités à participer à une séance d'information sur le projet de parc canin temporaire au Martinet

Nyon, le 12 janvier 2023

Dans le cadre du projet de réalisation d'un parc canin temporaire au Martinet d'ici à fin 2023, la Ville invite la population à une deuxième séance d'information et d'échanges, jeudi 19 janvier prochain, à 19h, à la salle du Conseil communal (place du Château 2). Le projet imaginé par un bureau d'architectes paysagistes lausannois lui sera présenté à cette occasion.

A la suite d'un processus participatif lancé au mois de juillet 2022 avec un groupe de futurs usagers et usagères, le projet élaboré par le bureau lausannois d'architectes paysagistes Hüsler & Associés est prêt à être présenté à la population. Cette initiative est issue d'un postulat de M. le Conseil communal Olivier Monge et consorts, voté le 31 janvier 2022, demandant la création d'un premier parc canin en ville de Nyon.

Ce nouvel espace vert de plus de 1000 m² permettra non seulement aux chiens de s'ébattre librement dans un périmètre clôturé et équipé, mais aussi à la population d'y trouver des emplacements dédiés au repos et à la flânerie. Un parcours piéton libre de voitures reliera en outre la gare à l'école du Rocher via la future Soliderie (épicerie solidaire et café). La végétation sera par ailleurs fortement développée afin de renforcer la biodiversité et d'améliorer les conditions de fraîcheur bienvenues dans ce lieu aujourd'hui minéralisé.

Cet aménagement est prévu pour huit à dix ans dans l'attente du futur Plan d'affectation du Martinet. Avant sa mise à l'enquête publique, habitant-e-s, riverain-e-s et futurs usager-ère-s sont invité-e-s à participer à une deuxième séance d'information et d'échanges, jeudi 19 janvier prochain, à 19h, à la salle du Conseil communal (place du Château 2).

Contacts presse

M. Pierre Wahlen, Municipal en charge du Service de l'environnement, 079 403 93 11

M. Pascal Bodin, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03